

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2023/753 DE LA COMMISSION**du 12 avril 2023****accordant une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «C(M)IT/MIT formulations»****(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ⁽¹⁾, et notamment son article 44, paragraphe 5, premier alinéa,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 26 juin 2017, la société ERM Regulatory Services Limited, agissant pour le compte de Solenis Switzerland GmbH, a présenté à l'Agence européenne des produits chimiques (l'«Agence»), conformément à l'article 43, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 528/2012 et à l'article 4 du règlement d'exécution (UE) n° 414/2013 de la Commission ⁽²⁾, une demande d'autorisation concernant une famille de mêmes produits biocides telle que visée à l'article 1^{er} du règlement d'exécution (UE) n° 414/2013, dénommée «C(M)IT/MIT formulations» et relevant des types de produits 6, 11 et 12, tels que décrits à l'annexe V du règlement (UE) n° 528/2012. La demande a été enregistrée sous le numéro BC-TY032745-97 dans le registre des produits biocides. La demande mentionnait également le numéro de la demande relative à la famille de produits de référence («CMIT-MIT Aqueous 1.5-15»), inscrite au registre sous le numéro BC-CY032700-28.
- (2) La substance active contenue dans la famille de mêmes produits biocides «C(M)IT/MIT formulations» est un mélange de CMIT/MIT, qui figure sur la liste de l'Union des substances actives approuvées visée à l'article 9, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 528/2012.
- (3) Le 26 janvier 2021, conformément à l'article 6, paragraphes 1 et 2, du règlement d'exécution (UE) n° 414/2013, l'Agence a soumis à la Commission son avis ⁽³⁾ et le projet de résumé des caractéristiques des produits biocides (ci-après le «RCP») appartenant à la famille de produits biocides «C(M)IT/MIT formulations».
- (4) Dans cet avis, l'Agence conclut que «C(M)IT/MIT formulations» répond à la définition de «famille de produits biocides» figurant à l'article 3, paragraphe 1, point s), du règlement (UE) n° 528/2012, que les différences proposées entre la famille de mêmes produits biocides et la famille de produits biocides de référence se limitent à des informations qui peuvent faire l'objet d'une modification administrative conformément au règlement d'exécution (UE) n° 354/2013 de la Commission ⁽⁴⁾, que «C(M)IT/MIT formulations» peut faire l'objet d'une autorisation de l'Union conformément à l'article 42, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 528/2012 et que, sur la base de l'évaluation de la famille de produits de référence «CMIT-MIT Aqueous 1.5-15» et sous réserve du respect du projet de RCP, la famille de mêmes produits biocides remplit les conditions fixées à l'article 19, paragraphes 1 et 6, du règlement (UE) n° 528/2012.
- (5) Le 30 avril 2021, l'Agence a, conformément à l'article 44, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 528/2012, transmis à la Commission, dans toutes les langues officielles de l'Union, le projet de RCP.

⁽¹⁾ JO L 167 du 27.6.2012, p. 1.

⁽²⁾ Règlement d'exécution (UE) n° 414/2013 de la Commission du 6 mai 2013 précisant une procédure relative à l'autorisation des mêmes produits biocides conformément au règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil (JO L 125 du 7.5.2013, p. 4).

⁽³⁾ Avis de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) du 26 janvier 2021 concernant l'autorisation de l'Union pour la famille de mêmes produits biocides «C(M)IT/MIT formulations», <https://echa.europa.eu/opinions-on-union-authorisation/echa>.

⁽⁴⁾ Règlement d'exécution (UE) n° 354/2013 de la Commission du 18 avril 2013 relatif aux modifications de produits biocides autorisés conformément au règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil (JO L 109 du 19.4.2013, p. 4).

- (6) La Commission souscrit à l'avis de l'Agence et considère qu'il est dès lors approprié d'accorder une autorisation de l'Union pour la famille de mêmes produits biocides «C(M)IT/MIT formulations».
- (7) Les mesures prévues par le présent règlement sont conformes à l'avis du comité permanent des produits biocides,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

Une autorisation de l'Union est accordée, sous le numéro EU-0025678-0000, à la société Solenis Switzerland GmbH pour la mise à disposition sur le marché et l'utilisation de la famille de mêmes produits biocides «C(M)IT/MIT formulations» conformément au résumé des caractéristiques des produits biocides figurant en annexe.

L'autorisation de l'Union est valable du 3 mai 2023 au 31 août 2032.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 12 avril 2023.

Par la Commission
La présidente
Ursula VON DER LEYEN

ANNEXE

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

C(M)IT/MIT formulations

Type de produit 6 — Protection des produits pendant le stockage (Produits de protection)

Type de produits 11 — Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication (Produits de protection)

Type de produits 12 — Produits anti-biofilm (Produits de protection)

Numéro de l'autorisation: EU-0025678-0000

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: EU-0025678-0000

PARTIE I

PREMIER NIVEAU D'INFORMATION

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. **Nom**

Nom	C(M)IT/MIT formulations
-----	-------------------------

1.2. **Type(s) de produit**

Type(s) de produit	TP06 — Protection des produits pendant le stockage TP11 — Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication TP12 — Produits anti-biofilm
--------------------	--

1.3. **Titulaire de l'autorisation**

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Solenis Switzerland GmbH
	Adresse	Mühlentalstrasse 38, 8200 Schaffhausen Suisse
Numéro de l'autorisation	EU-0025678-0000	
Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides	EU-0025678-0000	
Date de l'autorisation	3 mai 2023	
Date d'expiration de l'autorisation	31 août 2032	

1.4. **Fabricant(s) des produits biocides**

Nom du fabricant	Solenis Switzerland GmbH
Adresse du fabricant	Mühlentalstrasse 38, 8200 Schaffhausen Suisse

Emplacement des sites de fabrication	Fütingsweg 20, D-47805 Krefeld Allemagne Wimsey Way, Somercotes, DE55 4LR Alfreton Royaume-Uni Högastensgatan 18, 252 32 Helsingborg Suède AD International B.V. Markweg Zuid 27, 4793 ZJ Fijnaart Pays-Bas
--------------------------------------	--

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 247-500-7) et de 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 220-239-6) (mélange de CMIT/MIT)
Nom du fabricant	Specialty Electronic Materials Switzerland GmbH
Adresse du fabricant	Bachtobelstrasse 3, 8810 Horgen Suisse
Emplacement des sites de fabrication	Jiangsu FOPIA Chemicals Co., Ltd, Touzeng Village, 224555 Binhuai Town, Binhai County, Yancheng City, Jiangsu, Chine Rohm and Haas (UK) Ltd. Tyneside Works, Ellison Street, NE32 3DJ Jarrow Royaume-Uni

Substance active	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 247-500-7) et de 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 220-239-6) (mélange de CMIT/MIT)
Nom du fabricant	Thor GmbH
Adresse du fabricant	Landwehrstraße 1, 67346 Speyer Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Landwehrstraße 1, 67346 Speyer Allemagne

Substance active	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 247-500-7) et de 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 220-239-6) (mélange de CMIT/MIT)
Nom du fabricant	Thor Quimicos de México, SA de CV
Adresse du fabricant	Km 182 Autopista México — Querétaro, Pedro Escobedo, 76700 Querétaro Mexique
Emplacement des sites de fabrication	Km 182 Autopista México — Querétaro, Pedro Escobedo, 76700 Querétaro Mexique

Substance active	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 247-500-7) et de 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 220-239-6) (mélange de CMIT/MIT)
Nom du fabricant	Troy Chemical Company BV
Adresse du fabricant	Poortweg 4C, 2612 Delft Pays-Bas

Emplacement des sites de fabrication	Weifang Heaven-sent New Materials Technology Co. Ltd, Binhai Road, Changyi Coastal Economic Development Zone, 261312 Weifang Chine Dalian Xingyuan Chemistry Co., Ltd, Room 1205/1206, Pearl River International Building, No.99, Xinkai Road, Xigang District, Songmudao Chemical Industry Zone, Puwan New District, 116308 Dalian Chine Dalian Bio-Chem Company Limited, Songmudao Plant: Songmudao Chemical Industry, Zone, Puwan New District, 116308 Dalian Chine
Substance active	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 247-500-7) et de 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 220-239-6) (mélange de CMIT/MIT)
Nom du fabricant	Jiangsu FOPIA Chemicals Co., Ltd
Adresse du fabricant	Touzeng Village, Binhuai Town, Binhai County, 224555 Yancheng City Chine
Emplacement des sites de fabrication	Touzeng Village, Binhuai Town, Binhai County, 224555 Yancheng City Chine

2. COMPOSITION ET FORMULATION DE LA FAMILLE DE PRODUITS

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)	
					Min	Max
Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 247-500-7) et de 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 220-239-6) (mélange de CMIT/MIT)		Substance active	55965-84-9		2,2	20,9

2.2. Type(s) de formulation

Formulation(s)	AL — Liquide destiné à être utilisé sans dilution
----------------	---

PARTIE II

DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION — MÉTA-RCP

MÉTA-RCP 1

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES CONCERNANT LES MÉTA-RCP 1

1.1. Identificateur de méta-RCP 1

Identificateur	Meta SPC 3
----------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	1-1
--------	-----

1.3. Type(s) de produit

Type(s) de produit	TP06 — Protection des produits pendant le stockage TP11 — Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication TP12 — Produits anti-biofilm
--------------------	--

2. COMPOSITION DES MÉTA-RCP 1

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition des méta-RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)	
					Min	Max
Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 247-500-7) et de 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 220-239-6) (mélange de CMIT/MIT)		Substance active	55965-84-9		2,2	6,5

2.2. Type(s) de formulation des méta -RCP 1

Formulation(s)	AL — Liquide destiné à être utilisé sans dilution
----------------	---

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE CONCERNANT LES MÉTA-RCP 1

Mention de danger	Nocif par inhalation. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Corrosif pour les voies respiratoires. Peut être corrosif pour les métaux. Nocif en cas d'ingestion.
Conseils de prudence	Ne pas respirer les fumées. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter gants de protection / vêtements de protection / protection oculaire / protection du visage / protection auditive .

	<p>Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.</p> <p>En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.</p> <p>EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.</p> <p>EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>Appeler immédiatement: Centre antipoison ou médecin .</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>Recueillir le produit répandu.</p> <p>Garder sous clef.</p> <p>Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.</p> <p>EN CAS D'INGESTION: Appeler Centre antipoison ou médecin en cas de malaise.</p> <p>Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.</p> <p>Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.</p>
--	---

4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S) DES MÉTA-RCP 1

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1.

Utiliser # 1 — conservation de réseaux de polymères

Type de produit	TP06 — Protection des produits pendant le stockage
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom commun: Champignons Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>conservation de réseaux de polymères</p> <p>Le produit biocide est recommandé pour le contrôle des bactéries, levures et champignons dans la fabrication, le stockage et le transport des latex, des polymères synthétiques dont le polyacrylamide hydrolysé (HPAM), les biopolymères (ex. Xanthane, dextrane, etc.) et latex naturels.</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Système clos</p> <p>Description détaillée:</p> <p>Application manuelle et automatisée.</p> <p>Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel.</p>

Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Taux d'application: Usages industriels: 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles: 14,9-50 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.</p> <p>Dilution (%): -</p> <p>Nombre et fréquence des applications: Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.</p> <p>Pour garantir une répartition uniforme, disperser lentement à l'aide d'un dosage automatisé ou d'un ajout manuel, dans le produit sous agitation. Bien mélanger jusqu'à ce que le produit biocide soit uniformément dispersé.</p> <p>Usages industriels: 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.</p> <p>Utilisations professionnelles 14,9-50 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.</p> <p>Pour le produit biocide tel que fourni: pour usage industriel uniquement.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Pour les utilisateurs industriels et professionnels:</p> <ul style="list-style-type: none"> — Flacon en HDPE: 5 l (nominal) — Seau / bidon en HDPE: 10 l, 20 l, 25 l, 30 l (nominal) — Boite avec doublure HDPE: 20 l — Tonneau HDPE: 110 l, 120 l, 200 l, 260 l — IBC HDPE: 650 l, 800 l, 1000 l, 1250 l <p>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée.</p>

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.
- Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.
- S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.
- Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.
- La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.
- Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:
 - Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus);
 - Utilisation d'un doseur;
 - Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail;
 - Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés;
 - Niveau de ventilation générale satisfaisant;
 - Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques;

- L'EPI est le suivant:
 - gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);
 - il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit);
 - protection des yeux;
 - respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate;
- La concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de réseaux de polymères étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:
 - Minimisation des phases manuelles;
 - Utilisation d'un doseur;
 - Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail;
 - Niveau de ventilation générale satisfaisant;
 - Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques;

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2.

Utiliser # 2 — conservation de boues minérales

Type de produit	TP06 — Protection des produits pendant le stockage
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur conservation de boues minérales Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries dans les boues inorganiques/minérales à base aqueuse et les pigments inorganiques qui sont formulés dans les peintures, les revêtements et le papier.

Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Système clos</p> <p>Description détaillée: Application manuelle et automatisée.</p> <p>Le produit biocide doit être délivré en tant qu'additif côté réservoir dans la dilution d'utilisation en circulation du fluide, à l'aide d'une pompe doseuse ou par versement manuel, en un point permettant de garantir un mélange adéquat dans tout le système.</p>
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Taux d'application: Usages industriels: 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides; Utilisations professionnelles: 10-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.</p> <p>Dilution (%): -</p> <p>Nombre et fréquence des applications: Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.</p> <p>Usages industriels: 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides. Utilisations professionnelles: 10-30 mg/kg de C(M)IT/MIT (3:1) dans le produit final.</p> <p>Pour le produit biocide tel que fourni: pour usage industriel uniquement.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Pour les utilisateurs industriels et professionnels:</p> <ul style="list-style-type: none"> — Flacon en HDPE: 5 l (nominal) — Seau / bidon en HDPE: 10 l, 20 l, 25 l, 30 l (nominal) — Boîte avec doublure HDPE: 20 l — Tonneau HDPE: 110l, 120 l, 200 l, 260 l — IBC HDPE: 650 l, 800 l, 1000 l, 1250 l <p>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée.</p>

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.
- Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.
- S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.
- Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.
- La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.
- Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:
 - Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus);

- Utilisation d'un doseur;
- Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail;
- Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés;
- Niveau de ventilation générale satisfaisant;
- Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques;
- L'EPI est le suivant:
 - gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);
 - Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit);
 - Protection des yeux;
 - Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate;
- La concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de boues minérales étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:
 - Minimisation des phases manuelles;
 - Utilisation d'un doseur;
 - Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail;
 - Niveau de ventilation générale satisfaisant;
 - Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques;

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 3.

Utiliser # 3 — conservation de fluides fonctionnels (fluides hydrauliques, antigel, inhibiteurs de corrosion, etc. — hors additifs pour carburants)

Type de produit	TP06 — Protection des produits pendant le stockage
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>conservation de fluides fonctionnels (fluides hydrauliques, antigel, inhibiteurs de corrosion, etc. — hors additifs pour carburants)</p> <p>Le produit biocide est recommandé pour contrôler la croissance des bactéries dans les fluides fonctionnels tels que les fluides de frein et hydrauliques, les additifs antigel, les inhibiteurs de corrosion, les fluides de filature. Le produit biocide inhibe la croissance des micro-organismes, qui conduirait, à défaut, à la formation d'odeurs, à une altération de la viscosité, à une décoloration du produit et à une défaillance prématurée du produit.</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Système clos</p> <p>Description détaillée: Dosage manuel et automatisé.</p> <p>Le produit biocide doit être délivré dans le fluide final en un point permettant d'assurer un mélange adéquat, au moyen, de préférence, d'une pompe doseuse automatisée ou par ajout manuel.</p>
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Taux d'application: Usages industriels: 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides. Utilisations professionnelles: Ajouter à un taux d'utilisation typique entre 6 et 30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final à traiter.</p> <p>Dilution (%): -</p> <p>Nombre et fréquence des applications: Le produit biocide est ajouté en dose unique au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.</p> <p>Usages industriels: 1,5 - 14,5 % C(M)IT / MIT dans les produits biocides.</p> <p>Utilisations professionnelles: Ajouter à un taux d'utilisation typique entre 6 et 30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final à traiter.</p> <p>Pour le produit biocide tel que fourni: pour usage industriel uniquement.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Pour les utilisateurs industriels et professionnels:</p> <ul style="list-style-type: none"> — Flacon en HDPE: 5 l (nominal) — Seau / bidon en HDPE: 10 l, 20 l, 25 l, 30 l (nominal) — Boite avec doublure HDPE: 20 l — Tonneau HDPE: 110 l, 120 l, 200 l, 260 l — IBC HDPE: 650 l, 800 l, 1000 l, 1250 l <p>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée.</p>

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Le conservateur peut être ajouté à n'importe quelle étape de la fabrication du produit.
- Un ajout le plus tôt possible est recommandé pour une protection optimale.
- S'adresser au fabricant pour déterminer le dosage optimal des différents produits à conserver.
- Il est recommandé de déterminer la concentration optimale du biocide et la compatibilité avec les formulations individuelles au moyen d'essais en laboratoire.

- La durée et les conditions de stockage des matrices conservées pouvant se répercuter sur l'efficacité du produit, des tests microbiologiques doivent être effectués pour déterminer le taux d'application approprié sans dépasser le taux d'application maximal autorisé.
- Le produit biocide doit être utilisé pour le traitement de produits (articles/mélanges) distribués uniquement aux utilisateurs professionnels.

4.3.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

- Pendant les phases de manipulation des produits de Meta RCP 1, 2, 3 et 4 (mélange et chargement), il faut réduire l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) grâce au port d'un EPI et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:
 - Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus);
 - Utilisation d'un doseur;
 - Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail;
 - Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés;
 - Niveau de ventilation générale satisfaisant;
 - Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques;
- L'EPI est le suivant:
 - gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);
 - Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit);
 - Protection des yeux;
 - Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate;
- La concentration maximale des produits utilisés pour la conservation de liquides fonctionnels (fluides hydrauliques, antigel, inhibiteurs de corrosion, etc.) étant supérieure à la valeur seuil de 15 ppm, il faut réduire l'exposition grâce au port d'un EPI, à une protection de la peau et des muqueuses potentiellement exposées et à la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:
 - Minimisation des phases manuelles;
 - Utilisation d'un doseur;
 - Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail;
 - Niveau de ventilation générale satisfaisant;
 - Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques;

4.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.4. Description de l'utilisation

Tableau 4.

Utiliser # 4 — conservation de liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement à recirculation fermés

Type de produit	TP11 — Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries (dont Legionella pneumophila) Stade de développement: Pas de donnée Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée Nom commun: Champignons Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur conservation de liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement à recirculation fermés (les systèmes à eau de refroidissement à recirculation fermés comprennent le refroidissement du compresseur, la climatisation à eau glacée, les chaudières, le refroidissement de joint pour moteur, le refroidissement de l'alimentation électrique et d'autres procédés industriels). Le produit biocide est utilisé pour contrôler la croissance des bactéries aérobies et anaérobies, des levures, des champignons et des biofilms dans l'eau en circulation des systèmes fermés.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système clos Description détaillée: Dosage manuel et automatisé.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Efficacité curative: — contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 5 - 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau. Temps de contact: 24 heures — contre le biofilm: 14,9 g C(M)IT / MIT (3: 1) / m ³ d'eau Temps de contact: 24 heures — contre les champignons et les levures à 1 - 3 g C(M)IT / MIT (3: 1) / m ³ d'eau. 48 heures Efficacité préventive: — contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 3 - 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau. — contre les biofilms (dont L. pneumophila): 3 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau. Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Efficacité curative: — contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 5 - 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau. Temps de contact: 24 heures. — contre le biofilm: 14,9 g C(M)IT / MIT (3: 1) / m ³ d'eau. Temps de contact: 24 heures. — contre les champignons et les levures à 1 - 3 g C(M)IT / MIT (3: 1) / m ³ d'eau. Temps de contact: 48 heures. Efficacité préventive: contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 3 - 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau. contre les biofilms (dont L. pneumophila): 3 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau.

Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Pour les utilisateurs industriels et professionnels:</p> <ul style="list-style-type: none"> — Flacon en HDPE: 5 l (nominal) — Seau / bidon en HDPE: 10 l, 20 l, 25 l, 30 l (nominal) — Boîte avec doublure HDPE: 20 l — Tonneau HDPE: 110 l, 120 l, 200 l, 260 l — IBC HDPE: 650 l, 800 l, 1000 l, 1250 l <p>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée.</p>

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.
- Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:
 - Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus);
 - Utilisation d'un doseur;
 - Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail;
 - Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés;
 - Niveau de ventilation générale satisfaisant;
 - Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques;
- L'EPI est le suivant:
 - gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);
 - Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit);
 - Protection des yeux;
 - Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate;

4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi général.

4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi général.

4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi général.

4.5. Description de l'utilisation

Tableau 5.

Utiliser # 5 — conservation de liquides utilisés dans les petits systèmes de refroidissement à recirculation ouverts

Type de produit	TP11 — Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries (dont Legionella pneumophila) Stade de développement: Pas de donnée Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée Nom commun: Champignons Stade de développement: Pas de donnée Nom commun: Algues (algues vertes et cyanobactéries) Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur conservation de liquides utilisés dans les petits systèmes de refroidissement à recirculation ouverts (débits de purge et de recirculation, ainsi que volume total d'eau limité à 2 m ³ /h, 100 m ³ /h et 300 m ³ respectivement) Eau de process et de refroidissement: pour contrôler la croissance des bactéries, algues, champignons et biofilm
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système ouvert Description détaillée: Dosage manuel et automatisé.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Traitement curatif contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 5 - 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau — contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 1,5 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau — contre les champignons (dont les levures) à 1 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau Traitement préventif: — contre les bactéries, algues vertes et cyanobactéries à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau — contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Traitement curatif — contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 5-14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau Temps de contact: 24 heures — contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 1,5 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau Temps de contact: 48 heures — contre les champignons et les levures à 1 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau Temps de contact: 48 heures Traitement préventif: — contre les bactéries, algues vertes et cyanobactéries à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau — contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau

Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Pour les utilisateurs industriels et professionnels:</p> <ul style="list-style-type: none"> — Flacon en HDPE: 5 l (nominal) — Seau / bidon en HDPE: 10 l, 20 l, 25 l, 30 l (nominal) — Boîte avec doublure HDPE: 20 l — Tonneau HDPE: 110 l, 120 l, 200 l, 260 l — IBC HDPE: 650 l, 800 l, 1000 l, 1250 l <p>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée.</p>

4.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.5.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.
- Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:
 - Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus);
 - Utilisation d'un doseur;
 - Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail;
 - Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés;
 - Niveau de ventilation générale satisfaisant;
 - Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques;
- L'EPI est le suivant:
 - gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);
 - Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit);
 - Protection des yeux;
 - Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate;
- Le liquide de refroidissement ne doit pas pénétrer directement dans l'eau de surface. Utiliser le produit uniquement dans des locaux raccordés à une station d'épuration.
- Le produit ne peut être utilisé que lorsque les tours de refroidissement sont équipées d'éliminateurs de dérive qui réduisent la dérive d'au moins 99 %.

4.5.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi général.

4.5.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi général.

4.5.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi général.

4.6. Description de l'utilisation

Tableau 6.

Utiliser # 6 — conservation de liquides utilisés dans les pasteurisateurs, les bandes transporteuses et les laveurs d'air

Type de produit	TP11 — Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries (dont Legionella pneumophila) Stade de développement: Pas de donnée Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée Nom commun: Champignons Stade de développement: Pas de donnée Nom commun: Algues (algues vertes et cyanobactéries) Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur conservation de liquides utilisés dans les pasteurisateurs non alimentaires, les bandes transporteuses et les laveurs d'air
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: - Description détaillée: Le produit biocide est dosé automatiquement par rapport au fluide caloporteur, dans un système de mélange satisfaisant (par exemple puisard collecteur sous un tapis roulant). Le tuyau d'alimentation permet de doser le produit biocide en dessous du niveau de l'eau afin de limiter son évaporation.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Traitement curatif: — contre les bactéries (dont L. pneumophila): 5 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau — contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 1,5 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau — contre les champignons et les levures à 1 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau Traitement préventif: contre les bactéries, les algues vertes et les cyanobactéries à 3 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau, contre le biofilm (dont L. pneumophila) à 3 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau. Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Traitement curatif — Contre les bactéries (dont L. pneumophila): 5 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau Temps de contact: 24 heures — contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 1,5 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau Temps de contact: 48 heures — contre les champignons et les levures à 1 - 14,9 g C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau Temps de contact: 48 heures Traitement préventif: — contre les bactéries, algues vertes et cyanobactéries à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau — contre les biofilms (dont L. pneumophila) à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau

Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Pour les utilisateurs industriels et professionnels:</p> <ul style="list-style-type: none"> — Flacon en HDPE: 5 l (nominal) — Seau / bidon en HDPE: 10 l, 20 l, 25 l, 30 l (nominal) — Boîte avec doublure HDPE: 20 l — Tonneau HDPE: 110 l, 120 l, 200 l, 260 l — IBC HDPE: 650 l, 800 l, 1000 l, 1250 l <p>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée.</p>

4.6.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

Laveurs d'air: à utiliser uniquement dans les systèmes de lavage d'air industriels qui maintiennent des composants d'élimination efficace de fines gouttelettes.

4.6.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.
- Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:
 - Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus);
 - Utilisation d'un doseur;
 - Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail;
 - Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés;
 - Niveau de ventilation générale satisfaisant;
 - Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques;
- L'EPI est le suivant:
 - gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);
 - Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit);
 - Protection des yeux;
 - Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate;

4.6.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi général.

4.6.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi général.

4.6.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi général.

4.7. Description de l'utilisation

Tableau 7.

Utiliser # 7 — conservation de fluides de recirculation utilisés dans le traitement des textiles et des fibres, le traitement du cuir, le traitement photo et les systèmes de solution de fontaine

Type de produit	TP11 — Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur conservation de fluides de recirculation utilisés dans le traitement des textiles et des fibres, le traitement du cuir, le traitement photo et les systèmes de solution de fontaine Les produits biocides C(M)IT/MIT (3:1) sont utilisés pour la conservation de fluides textiles et de filature, des solutions de traitement photographique, du processus du cuir (par exemple les étapes de traitement de lavage et de trempage) et pour l'impression de solutions de fontaine pour contrôler l'intégrité du fluide de recirculation en réduisant la contamination microbienne dans la solution en vrac.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: - Description détaillée: Dosage manuel et automatisé. La conservation de tous les produits finis est réalisée dans la plupart des cas hautement automatisée par les utilisateurs industriels Le produit biocide est ajouté au puisard central, au bassin ou aux lignes de recirculation dans une zone avec un mélange adéquat.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Traitement curatif: contre les bactéries à 16-30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par L de liquide Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Traitement curatif: contre les bactéries à 16-30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par L de liquide Temps de contact de 5 jours
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	Pour les utilisateurs industriels et professionnels: — Flacon en HDPE: 5 l (nominal) — Seau / bidon en HDPE: 10 l, 20 l, 25 l, 30 l (nominal) — Boite avec doublure HDPE: 20 l — Tonneau HDPE: 110 l, 120 l, 200 l, 260 l — IBC HDPE: 650 l, 800 l, 1000 l, 1250 l Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée.

4.7.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.7.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

- Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.
- Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:
 - Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus);
 - Utilisation d'un doseur;
 - Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail;
 - Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés;
 - Niveau de ventilation générale satisfaisant;
 - Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques;
- L'EPI est le suivant:
 - gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);
 - Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit);
 - Protection des yeux;
 - Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate;
- Les liquides utilisés dans les fluides de traitement des textiles et des fibres ne doivent pas pénétrer directement dans l'eau de surface. Utiliser le produit uniquement dans des locaux raccordés à une station d'épuration.
- Les liquides de recirculation dans les systèmes de phototraitement et les systèmes de solution de fontaine ne doivent pas pénétrer directement dans l'eau de surface. Utiliser le produit uniquement dans des locaux raccordés à une station d'épuration.

4.7.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.7.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.7.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.8. Description de l'utilisation

Tableau 8.

Utiliser # 8 — conservation de liquides de recirculation utilisés dans les cabines de peinture et les systèmes de revêtement par électrodéposition

Type de produit	TP11 — Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur conservation de liquides de recirculation utilisés dans les cabines de peinture et les systèmes de revêtement par électrodéposition. Le biocide est utilisé pour la conservation de fluides dans les processus de prétraitement (traitement de nettoyage pour l'élimination des graisses et des salissures, dégraissage Processus de phosphatation, rinçage des réservoirs), cabines de pulvérisation de peinture et systèmes de revêtement par électrodéposition (par exemple, bains cataphorétiques) appliqués dans la finition automobile et la fabrication automobile d'équipement d'origine pour contrôler l'intégrité du fluide de recirculation en réduisant la contamination microbienne des bactéries et des champignons dans la solution en vrac.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: - Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Traitement préventif: 7,5 à 30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final. Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Traitement préventif: 7,5 à 30 mg de C(M)IT/MIT (3:1) par kg de produit final. Le produit biocide est ajouté au moment de la fabrication, du stockage ou de l'expédition.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	Pour les utilisateurs industriels et professionnels: — Flacon en HDPE: 5 l (nominal) — Seau / bidon en HDPE: 10 l, 20 l, 25 l, 30 l (nominal) — Boite avec doublure HDPE: 20 l — Tonneau HDPE: 110 l, 120 l, 200 l, 260 l — IBC HDPE: 650 l, 800 l, 1000 l, 1250 l Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée.

4.8.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.8.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.
- Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:
 - Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus);
 - Utilisation d'un doseur;
 - Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail;
 - Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés;
 - Niveau de ventilation générale satisfaisant;
 - Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques;
- L'EPI est le suivant:
 - gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);
 - Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit);
 - Protection des yeux;
 - Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate;

4.8.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi général.

4.8.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi général.

4.8.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi général.

4.9. Description de l'utilisation

Tableau 9.

Utiliser # 9 — conservation de liquides utilisés dans les systèmes de chauffage à recirculation fermés et les tuyauteries associées

Type de produit	TP11 — Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom commun: Bactéries (anaérobies et aérobies (dont Legionella pneumophila)) Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom commun: Champignons Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur Extérieur</p> <p>conservation de liquides utilisés dans les systèmes de chauffage à recirculation fermés et les tuyauteries associées. Rinçage biocide avant la mise en service des systèmes de tuyauterie nouveaux ou existants (tuyauteries de chauffage et de refroidissement) comprend les tuyauteries structurales usagées ou neuves construites sur des projets de bâtiments industriels.</p> <p>Systèmes de chauffage à recirculation fermés: le rinçage biocide avant la mise en service des systèmes de tuyauterie nouveaux ou existants (tuyauteries de chauffage et de refroidissement) comprend les tuyauteries structurales usagées ou neuves construites sur des projets de bâtiments industriels. Le produit biocide est utilisé pour contrôler la croissance des bactéries aérobies et anaérobies, des champignons et des biofilms dans l'eau en circulation des systèmes fermés. Les systèmes fermés sont moins sensibles à la corrosion, à l'entartrage et à l'encrassement biologique que les systèmes ouverts. Cependant, des problèmes microbiens peuvent survenir si le système reste plein et qu'il n'est pas traité. Ce phénomène est dû à la présence de nitrite et de glycols utilisés comme nutriments par les microbes.</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Système clos</p> <p>Description détaillée:</p> <p>Dosage manuel et automatisé.</p> <p>Le produit biocide est dosé automatiquement par rapport au fluide caloporteur, dans un système de mélange satisfaisant. La conduite d'alimentation doit doser le produit biocide en dessous du niveau de l'eau afin de limiter l'évaporation du produit biocide.</p>
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Taux d'application:</p> <p>Traitement curatif</p> <ul style="list-style-type: none"> — contre les bactéries à 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m³ d'eau (dont L. pneumophila) — contre les biofilms à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m³ d'eau — contre les champignons et les levures à 1 g C(M)IT/MIT par m³ d'eau <p>Traitement préventif</p> <ul style="list-style-type: none"> — contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m³ d'eau — contre les biofilms à 3 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m³ d'eau. <p>Dilution (%): -</p> <p>Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Traitement curatif</p> <ul style="list-style-type: none"> — contre les bactéries à 5 g C(M)IT/MIT (3:1) par m³ d'eau (dont L. pneumophila) <p>Temps de contact: 24 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> — contre les biofilms à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m³ d'eau <p>Temps de contact: 24 heures</p> <ul style="list-style-type: none"> — contre les champignons et les levures à 1 g C(M)IT/MIT par m³ d'eau Temps de contact: 48 heures <p>Traitement préventif</p> <ul style="list-style-type: none"> — contre les bactéries (dont L. pneumophila) à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m³ d'eau et contre les biofilms à 3 g C(M)IT/MIT (3:1) par m³ d'eau.

Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Pour les utilisateurs industriels et professionnels:</p> <ul style="list-style-type: none"> — Flacon en HDPE: 5 l (nominal) — Seau / bidon en HDPE: 10 l, 20 l, 25 l, 30 l (nominal) — Boîte avec doublure HDPE: 20 l — Tonneau HDPE: 110 l, 120 l, 200 l, 260 l — IBC HDPE: 650 l, 800 l, 1000 l, 1250 l <p>Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée.</p>

4.9.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.9.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.
- Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:
 - Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus);
 - Utilisation d'un doseur;
 - Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail;
 - Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés;
 - Niveau de ventilation générale satisfaisant;
 - Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques;
- L'EPI est le suivant:
 - gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);
 - Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit);
 - Protection des yeux;
 - Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate;

4.9.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi général.

4.9.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi général.

4.9.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi général.

4.10. Description de l'utilisation

Tableau 10.

Utiliser # 10 — conservation de polymères utilisés dans les procédés des champs pétrolifères (par exemple, récupération assistée du pétrole, boues de forage, etc.)

Type de produit	TP11 — Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Extérieur conservation de polymères utilisés dans les procédés des champs pétrolifères (par exemple, récupération assistée du pétrole, boues de forage, etc.)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: - Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Traitement préventif des polymères utilisés dans l'eau d'injection: polymère xanthane: solution 30 - 50 g de C(M)IT/MIT par m ³ . Polymère HPAM: solution 30 - 50 g de C(M)IT/MIT par m ³ . Traitement préventif des polymères utilisés dans les boues de forage: polymère xanthane: solution 30 g de C(M)IT/MIT par m ³ . Polymère HPAM: solution 30 g de C(M)IT/MIT par m ³ . Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Traitement préventif des polymères utilisés dans l'eau d'injection: Polymère xanthane: solution 30 - 50 g de C(M)IT/MIT par m ³ . Polymère HPAM: solution 30 - 50 g de C(M)IT/MIT par m ³ . Traitement préventif des polymères utilisés dans les boues de forage: Polymère xanthane: solution 30 g de C(M)IT/MIT par m ³ . Polymère HPAM: solution 30 g de C(M)IT/MIT par m ³ .
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	Pour les utilisateurs industriels et professionnels: — Flacon en HDPE: 5 l (nominal) — Seau / bidon en HDPE: 10 l, 20 l, 25 l, 30 l (nominal) — Boîte avec doublure HDPE: 20 l — Tonneau HDPE: 110 l, 120 l, 200 l, 260 l — IBC HDPE: 650 l, 800 l, 1000 l, 1250 l Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée.

4.10.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.10.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

— Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.

- Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:
 - Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus);
 - Utilisation d'un doseur;
 - Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail;
 - Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés;
 - Niveau de ventilation générale satisfaisant;
 - Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques;
- L'EPI est le suivant:
 - gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);
 - Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit);
 - Protection des yeux;
 - Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate;

4.10.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.10.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.10.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.11. **Description de l'utilisation**

Tableau 11.

Utiliser # 11 — Traitement slimicide dans le processus de désencrage de la pâte et du papier

Type de produit	TP12 — Produits anti-biofilm
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée Nom commun: Champignons Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Traitement slimicide dans le processus de désencrage de la pâte et du papier. Recyclage du papier/papeteries de désencrage. Le processus de désencrage est un processus de fabrication du papier consistant à éliminer les encres d'impression des déchets de papier-fibres pour produire de la pâte désencrée.

Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système clos Description détaillée: Dosage manuel et automatisé. Le biocide est automatiquement dosé par pompe et tuyaux fixes dans le circuit, généralement dans le pulpeur sous le niveau de l'eau.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Traitement curatif: 10 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau à traiter Traitement préventif: 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau à traiter. Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Traitement curatif: 10 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau à traiter Temps de contact: 24 heures Traitement préventif: 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau à traiter.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	Pour les utilisateurs industriels et professionnels: — Flacon en HDPE: 5 l (nominal) — Seau / bidon en HDPE: 10 l, 20 l, 25 l, 30 l (nominal) — Boite avec doublure HDPE: 20 l — Tonneau HDPE: 110 l, 120 l, 200 l, 260 l — IBC HDPE: 650 l, 800 l, 1000 l, 1250 l Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée.

4.1.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.1.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.
- Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:
 - Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus);
 - Utilisation d'un doseur;
 - Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail;
 - Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés;
 - Niveau de ventilation générale satisfaisant;
 - Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques;
- L'EPI est le suivant:
 - gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);
 - Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit);
 - Protection des yeux;
 - Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate;

4.11.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.11.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.11.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.12. Description de l'utilisation

Tableau 12.

Utiliser # 12 — Traitement slimicide dans la phase humide du processus de fabrication du papier

Type de produit	TP12 — Produits anti-biofilm
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée Nom commun: Champignons Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Traitement slimicide dans la phase humide du processus de fabrication du papier (papeteries, phase humide (circuits d'eau) et système de traitement des papeteries).
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système clos Description détaillée: Dosage manuel et automatisé.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Traitement curatif: 10 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau à traiter Traitement préventif: 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau à traiter. Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Traitement curatif: 10 à 14,9 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau à traiter Temps de contact: 24 heures Traitement préventif: 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ d'eau à traiter.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	Pour les utilisateurs industriels et professionnels: — Flacon en HDPE: 5 l (nominal) — Seau / bidon en HDPE: 10 l, 20 l, 25 l, 30 l (nominal) — Boîte avec doublure HDPE: 20 l — Tonneau HDPE: 110 l, 120 l, 200 l, 260 l — IBC HDPE: 650 l, 800 l, 1000 l, 1250 l Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée.

4.1.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques*

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.1.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques*

- Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.
- Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:
 - Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus);
 - Utilisation d'un doseur;
 - Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail;
 - Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés;
 - Niveau de ventilation générale satisfaisant;
 - Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques;
- L'EPI est le suivant:
 - gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);
 - Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit);
 - Protection des yeux;
 - Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate;
- L'utilisation de produits contenant du C(M)IT/MIT (3:1) pour le traitement slimicide au stade de la phase humide du processus de fabrication du papier est limitée à
 - (a) des traitements curatifs dans des usines reliées à une eau sans slimicide provenant d'une usine de pâte et uniquement pour le traitement de la courte circulation de l'usine de papier et
 - (b) des traitements préventifs,et, dans les deux cas, uniquement si les eaux usées de l'usine sont épurées dans une station d'épuration industrielle sur site (complète) d'une capacité minimale de 5 000 m³ par jour, comme décrit dans la directive sur les émissions industrielles 2010/75/UE (meilleures techniques disponibles de production de pâte, papier et carton) et si une dilution d'au moins 200 fois dans les eaux de surface est obtenue après la station d'épuration industrielle.

4.1.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.1.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.1.2.5. *Le cas échéant les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

4.13. Description de l'utilisation

Tableau 13.

Utiliser # 13 — Traitement préventif (contrôle du bio-encrassement) en ligne et après nettoyage en place pour les membranes industrielles RO/NF

Type de produit	TP12 - Produits anti-biofilm
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Traitement préventif (contrôle du bio-encrassement) en ligne et après nettoyage en place pour les membranes industrielles RO/NF
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système clos Description détaillée: Dosage manuel et automatisé. L'application de biocide sur une base régulière empêchera la croissance de biofilm sur les surfaces de membrane d'osmose inverse ou de nanofiltration, l'espaceur d'alimentation, le média filtrant et la tuyauterie. Le biocide doit être délivré dans l'eau d'alimentation en un point permettant d'assurer un mélange adéquat dans tout le système.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Traitement préventif: 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ de fluide Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Traitement préventif: 5 g de C(M)IT/MIT (3:1) par m ³ de fluide
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	Pour les utilisateurs industriels et professionnels: — Flacon en HDPE: 5 l (nominal) — Seau / bidon en HDPE: 10 l, 20 l, 25 l, 30 l (nominal) — Boite avec doublure HDPE: 20 l — Tonneau HDPE: 110 l, 120 l, 200 l, 260 l — IBC HDPE: 650 l, 800 l, 1000 l, 1250 l Tous les produits doivent être transportés et stockés dans une pièce ventilée.

4.13.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Des tests microbiologiques pour prouver l'adéquation de la conservation doivent être effectués par l'utilisateur des produits C(M)IT/MIT afin de déterminer la dose efficace du conservateur pour la matrice/l'emplacement/le système spécifique. Si nécessaire, s'adresser au fabricant du produit de conservation.

4.13.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Rincer le système (en particulier les pompes de distribution) à l'eau avant d'effectuer l'étape de nettoyage.
- Au cours des phases de manipulation (mélange et chargement) et de nettoyage des pompes de distribution, l'exposition au produit (agent corrosif et sensibilisant cutané) doit être limitée par le port d'EPI et la mise en œuvre de mesures de gestion du risque techniques et organisationnelles:
 - Minimisation des phases manuelles (automatisation des processus);

- Utilisation d'un doseur;
- Effectuer régulièrement un nettoyage de l'équipement et de la zone de travail;
- Éviter tout contact avec des outils et des objets contaminés;
- Niveau de ventilation générale satisfaisant;
- Formation et gestion du personnel sur les bonnes pratiques;
- L'EPI est le suivant:
 - gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit à ajouter);
 - Il convient de porter une combinaison de protection (au moins de type 3 ou 4, EN 14605) imperméable pour le produit biocide (le matériau de la combinaison doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit);
 - Protection des yeux;
 - Respirateur approprié à la substance/activité si la ventilation est inadéquate;
- Utiliser le produit uniquement dans des locaux raccordés à une station d'épuration.

4.1.3.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir le mode d'emploi général.

4.1.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage*

Voir le mode d'emploi général.

4.1.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir le mode d'emploi général.

5. MODE D'EMPLOI GÉNÉRAL ⁽¹⁾ DES MÉTA-RCP 1

5.1. **Consignes d'utilisation**

- La durée de l'effet dépend des exigences de performance du client pour son matériau conservé et de la composition des ingrédients spécifiques et du pH du produit conservé.
- Toujours lire l'étiquetage et la notice avant utilisation et suivre toutes les consignes.
- Respecter les conditions d'utilisation du produit biocide (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).

⁽¹⁾ Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées dans les limites des méta-RCP 1.

MESURES DE PRÉCAUTION PENDANT LE STOCKAGE ET LE TRANSPORT:

Conserver dans un endroit bien ventilé. Le produit tel que fourni peut dégager du gaz (principalement du dioxyde de carbone) lentement. Pour éviter l'accumulation de pression, le produit est emballé dans des conteneurs spécialement ventilés, si nécessaire. Conserver ce produit dans son emballage d'origine lorsqu'il n'est pas utilisé. Le contenant doit être stocké et transporté en position verticale pour éviter de renverser le contenu à travers l'évent, le cas échéant.

5.2. Mesures de gestion des risques

-

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Contact avec la peau: ôter les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la peau contaminée à l'eau. Contacter un spécialiste pour le traitement des intoxications si des symptômes apparaissent.
- Contact avec les yeux: rincer sans délai et abondamment à l'eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Enlever si possible les lentilles de contact. Continuer à rincer à l'eau tiède pendant au moins 30 minutes. Appelez le 112 / une ambulance pour une assistance médicale.
- Ingestion: se rincer la bouche à l'eau. Contacter un spécialiste pour le traitement des intoxications. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et/ou si de grandes quantités ont été ingérées. Ne pas administrer de liquides ni faire vomir.
- Inhalation (de gouttelettes de pulvérisation): évacuer la victime à l'air frais et la placer dans une position lui permettant de respirer confortablement. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent et/ou si de grandes quantités ont été inhalées.
- En cas de perte de conscience, placer la personne en position latérale de sécurité et consulter immédiatement un médecin.
- Tenir le récipient ou la notice à portée de main.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas déverser le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, les canalisations (par exemple évier, toilettes...) les égouts.
- Mettre au rebut le produit non utilisé, son emballage, etc. et tous les autres déchets, conformément aux réglementations locales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, notamment les incompatibilités: conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé, dans le récipient d'origine.

Durée de conservation: 12 mois

Protéger du soleil.

Recommandation: si un emballage métallique est utilisé, une couche de vernis doit être appliquée.

6. AUTRES INFORMATIONS

-

7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS PARTICULIERS PARMIS LES MÉTA-RCP 1

7.1. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Spectrum™ RX6804 MICROBIOCIDE		Marché: EU		
Numéro de l'autorisation	EU-0025678-0001 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 247-500-7) et de 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 220-239-6) (mélange de CMIT/MIT)		Substance active	55965-84-9		5,9

7.2. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Spectrum™ PR3126 PRESERVATIVE		Marché: EU		
	Spectrum™ RX8560 MICROBIOCIDE		Marché: EU		
	Spectrum™ RX7827 MICROBIOCIDE		Marché: EU		
Numéro de l'autorisation	EU-0025678-0002 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 247-500-7) et de 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 220-239-6) (mélange de CMIT/MIT)		Substance active	55965-84-9		3,2

7.3. **Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Nom commercial	Biosperse™ 250 MICROBIOCIDE		Marché: EU		
	Biosperse™ 251 MICROBIOCIDE		Marché: EU		
	Biosperse™ 850 MICROBIOCIDE		Marché: EU		
	Biosperse™ 851 MICROBIOCIDE		Marché: EU		
	Spectrum™ RX6810 MICROBIOCIDE		Marché: EU		
	Spectrum™ RX6820 MICROBIOCIDE		Marché: EU		
Numéro de l'autorisation	EU-0025678-0003 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 247-500-7) et de 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one (EINECS 220-239-6) (mélange de CMIT/MIT)		Substance active	55965-84-9		2,3